

N° 46

L'ami de Rezé

Septembre 2005 / Le bulletin de l'Association des Amis de Rezé / participation : 2 €

Sommaire

Le mot du Président - Michel Kervarec	p. 1
Nouvelles de l'Association	p. 2 et 3
La basilique paléochrétienne de Rezé - Lionel Pirault	p. 4 à 7
La seigneurie de Bougon - Jean Seutein, Michel Kervarec.....	p. 8 à 11
Un corsaire nantais, Jean-Simon Chassin - Michel Kervarec.....	p. 12 à 16
La rue du Docteur Maurice Nogue à Rezé - Maurice Savariau.....	p. 17 à 18
Yves Tanguy, peintre surréaliste - Michel Kervarec	p. 19 à 20

L'éditorial

Le mot du Président

Au moment où nous écrivons, nous ne connaissons pas encore le bilan des fouilles archéologiques qui se sont déroulées en juin à Rezé (Saint-Lupien). Nous attendons les résultats avec impatience.

Dans le n°422 (mai 2005) de la revue Archéologia, notre ami Lionel Piraud, qui a dirigé les fouilles à Rezé pendant de longues années, a rédigé un long et très riche article consacré à la basilique mérovingienne des Champs-Saint-Martin. Il nous a bien volontiers autorisé à le reproduire, ce que nous faisons dans ce numéro. Cette étude est fortement illustrée et nous engageons nos lecteurs qui voudraient connaître un peu mieux l'aspect du chantier de fouille et les plans en rapport à se rapporter à la revue en question.

Le site fouillé dans les Champs-Saint-Martin a été réenterré, ce qui est le meilleur moyen de le préserver. La maison de retraite dont ce terrain dépendait est appelée à partir au sud de Rezé, ce qui devrait libérer l'ensemble du site et révéler dans l'avenir, de nouveaux éléments, pour comprendre l'ordonnement

du quartier à la fin de l'époque gallo-romaine et au début de l'époque mérovingienne.

La découverte de verres à vitre au droit du chevet de la basilique n'est pas la moindre des bonnes surprises qu'aient offertes cette fouille. Nous reproduisons le petit article en rapport tout comme la présentation générale portant le titre : « Le premier christianisme des pays de Loire » parus dans le même numéro d'Archéologia.

Dans ce numéro de l'Ami de Rezé, nous nous sommes efforcés de diversifier les thèmes et nous espérons que vous aussi, amis lecteur, y trouverez intérêt. Nous sommes toujours preneurs d'idées. Beaucoup ont des connaissances du passé récent de Rezé que nous n'avons pas forcément.

Alors, si c'est votre cas, à vos plumes. Et si vous peinez à écrire ou craignez de présenter votre travail, contactez le président qui se fera un plaisir de vous aider au 02 40 75 47 60.

Michel Kervarec



Nouvelles de l'Association

***Assemblée Générale de la Société des Amis de Rezé
 Année 2004 - 2005-07-07***

Résumé du rapport d'activité

Dans son rapport d'activité, le Président a rappelé, comme il est d'usage, ce qui avait été développé l'année précédente et les tâches qui avaient été fixées. La chapelle de la clinique Saint-Paul était alors à la veille de sa démolition et on s'inquiétait du devenir de l'ancienne filature du Chêne-Gala, dernier grand témoin à Rezé de l'architecture industrielle de la fin du 19^{ème} siècle. On était circonspect quant aux fouilles archéologiques du fait des restrictions annoncées au niveau gouvernemental.

S'agissant des activités particulières de l'Association, on faisait état de la visite réussie à la cathédrale de Nantes sous la direction de Jean Seutein, ainsi que de la participation à diverses manifestations.

Le Président continuait : « Concernant la défense du patrimoine, la vigilance que nous avons vis-à-vis du devenir des anciennes filatures du Chêne Gala était justifié par l'imminence du projet d'aménagement. Il semble qu'il n'y ait pas eu de modifications au plan d'occupation du sol et qu'on ait décidé de préserver les bâtiments les plus significatifs, comme il était prévu initialement ».

Le rapport abordait ensuite le devenir du site de Praud et en particulier les problèmes soulevés par la restauration des bâtiments très endommagés par les vandales.

Etaient ensuite évoquées les fouilles archéologiques de l'été. La ville avait embauché une archéologue, Ophélie de Peretti. Un tel emploi avait toujours été souhaité par l'association et elle ne pouvait que se féliciter de cette option. Il restait à voir comment s'opèrerait le passage de relais avec Lionel Piraud qui, depuis des années, avait la direction des fouilles et avec lequel nous avons toujours eu les meilleurs rapports.

Le rapporteur présentait les deux chantiers de fouilles prévus pour l'été, l'un avec O. de Peretti et la ville en partenariat avec l'Université de Nantes, le C.N.R.S. etc, sur le site de Saint Lupien, l'autre avec L. Piraud sur le site de la Bourderie.

Furent évoquées les conférences faites par O. de Peretti à l'Espace Diderot.

Le rapport abordait ensuite les activités extérieures de l'association, la participation au Forum des associations, à la fête du quai Léon Sécher, à la biennale de l'association de généalogie de Vertou. Des réserves étaient émises sur l'utilité de la présence des Amis de Rezé aux Rencontres de généalogie et d'histoire locale du Bignon.

Le rapport évoqua à suivre les problèmes soulevés par la nouvelle gestion des archives municipales où l'on ne pouvait plus trouver nos publications, ce qui nous causait un réel dommage (nous vivons en partie de la vente des livres). Fut évoquée la prochaine parution d'un ouvrage écrit par Yann Vince consacré aux rues de Rezé et à leur histoire, ainsi que celui que M. François Codet s'appropriait à publier – dans un cadre limité à ses relations familiales et amicales – sous le titre : « Aperçu sur le passé maritime des familles Codet et Lancelot (1817-1968) ». En rapport avec cette dernière publication, fut évoquée la réunion désormais annuelle de représentants des anciennes familles de capitaines de la Marine Marchande à laquelle notre président était invité régulièrement.

Le rapport se terminait par l'évocation des perspectives.

Rentrée de septembre 2005

Forum des Associations

Le 3 septembre 2005 à la Halle de la Trocardière, Les Amis de Rezé seront présents au forum des associations qui se tient annuellement à la salle de la Trocardière.

Journée du patrimoine

L'association est invitée par la municipalité à participer à cette journée. Elle devrait être présente à la mairie le 18 septembre 2005.

Fête du quai Léon Sécher

Les 1 et 2 octobre 2005, Les Amis de Rezé, invités par les organisateurs, tiendront comme chaque année, un stand.

Ces diverses manifestations seront l'occasion de présenter les activités de l'association et ses publications.

Composition du bureau année 2005

- Président : Michel KERVAREC
- Vice-Président : Yann VINCE
- Secrétaire : Isidore IMPINNA
- Secrétaire adjointe : Marie-Françoise ARTAUD
- Trésorière : Marie-Thérèse VASSENER
- Trésorière adjointe : Gisèle LECOQ

Adhésion pour 2005

- Avez-vous pensé à régler votre cotisation 2005 ?
- Sans votre participation, ce bulletin ne pourrait pas paraître.
- Envoyez votre règlement avec la feuille d'adhésion.

Les textes de cette publication n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Les articles de ce bulletin ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de leurs auteurs et de l'association des Amis de Rezé.

La basilique paléochrétienne de Rezé

Une importante basilique du VI^{ème} siècle a été mise au jour sur le site de Ratiatum, ancienne agglomération gallo-romaine. Très bien préservée, elle a notamment livré d'exceptionnels fragments de verre à vitre.

Le premier christianisme des Pays de Loire

Dans la *Noticia Galliarum* (notice des Gaules, début du V^{ème} siècle apr. J.C.), l'actuelle région nantaise, qui comprend la ville de Nantes et ses communes limitrophes situées de part et d'autre de la Loire, dépendait de deux civitas différentes.

Sur la rive droite du fleuve, la cité des Namnètes, *Condevicnum* (Nantes) appartenait à la province Lyonnaise Troisième. Sur la rive opposée, même si elle n'est pas mentionnée dans la notice des Gaules, la ville de Ratiatum était placée dans la partie la plus occidentale de la cité des Pictons (chef-lieu : Poitiers) qui relevait d'Aquitaine Seconde.



L'axe ligérien constituait donc une frontière toute aussi géographique qu'administrative. Vers la fin du Bas-Empire, la plupart des cités échappent progressivement à l'autorité de Rome. Dans la première moitié du V^{ème} siècle, une partie du territoire de la cité des Pictons passe sous la domination des Wisigoths, constituant ainsi un royaume barbare indépendant en Aquitaine. Après la victoire décisive de Clovis à Vouillé sur le roi Alaric II en 507, l'ensemble du territoire qui correspond aujourd'hui aux cinq départements qui constituent la région des Pays de la Loire est intégré dans le royaume des Francs.

Parfois antérieure au V^{ème} siècle

C'est dans ce contexte que le christianisme se propage dans la région et s'organise progressivement avec la formation de certains sièges épiscopaux. La date de création de certains d'entre eux est parfois antérieure au V^{ème} siècle (Hilaire, évêque de Poitiers en 349 ; Defensor, évêque d'Angers en 371). Comme dans le reste de la Gaule, une fois structurée, la nouvelle religion tend à subjuguier les milieux urbains. Le terroir situé à l'extérieur des murs est colonisé plus tardivement, en établissant des basiliques, qui s'élèvent le plus souvent sur l'emplacement présumé des lieux d'inhumation des saints martyrs ou des saints confesseurs.

Les pistes de Rezé

Selon le témoignage de Grégoire de Tours, dans le vicus *Ratiatensis* (Rezé), au tombeau miraculeux de Saint-Lupien (déjà mentionné à la fin du IV^{ème} siècle) s'ajoute un oratoire « *Nonechii domus* » et une basilique consacrée avec des reliques du martyr milanais Nazarius (Saint-Nazaire).

Dans le livre des Miracles (Livre I, « La gloire des bienheureux martyrs », ch. 61 : « Les reliques du Bienheureux Nazaire »), il est effectivement fait allusion à une basilique située sur le territoire de la ville des Namnètes, dans un village des bords de Loire, où sont conservées dans une basilique les reliques du bienheureux Nazarius. Cependant, aucune précision ne permet a priori de l'identifier comme étant le vicus *Ratiatensis*, qui se trouve de toute manière sur le territoire des Pictons.

La basilique paléochrétienne

La basilique des Champs-Saint-Martin, construite dans les premières décennies du VI^{ème} siècle après J.C., est l'une des plus anciennes églises primitives paléochrétiennes de la région Pays-de-la-Loire. Avec une surface au sol d'environ 750 m², elle constitue une référence unique en matière d'archéologie chrétienne, du fait de la conservation quasi intégrale des installations liturgiques originelles, dont la lisibilité a permis d'en restituer l'évolution.

L'imposant édifice est localisé sur le site de l'antique Rezé, *Ratiatum*, ville secondaire des Pictones en province d'Aquitaine, dans la partie occidentale de l'ancien bourg historique (paroisse Saint-Pierre). Cette zone constituait, à l'époque gallo-romaine, un quartier urbain que l'on présume densément occupé. Il est implanté à flanc de coteau à moins d'une centaine de mètres de l'ancien rivage de la Loire, dont le cours est aujourd'hui occupé par des prairies marécageuses.

L'environnement géographique actuel diffère considérablement de celui de la fin du Bas-Empire gallo-romain, mais il est difficile de restituer le profil de la rive antique.

Rezé à l'époque paléochrétienne

Les données scientifiques recueillies sur l'ensemble du site de la ville antique de Rezé, suggèrent qu'elle demeure, aux V^{ème} et VI^{ème} siècles de notre ère, une agglomération active, sans toutefois présenter une véritable prospérité commerciale.

A cette période, l'habitat semble condensé dans des quartiers où l'activité a perduré après la désertion d'une grande partie de la ville antique soumise à diverses crises. C'est le cas pour le secteur de Saint-Lupien. Il est situé à l'extrémité orientale de l'agglomération gallo-romaine, près de la bordure de l'ancienne rive estuarienne où la

vénération d'un saint local, Lupianus, est à l'origine d'un pèlerinage, sur le site de l'ancien prieuré de Saint-Lupien, dépendant de l'abbaye de Geneston.

Les Champs-Saint-Martin constitueraient également l'un de ces quartiers où une activité urbaine amoindrie s'est maintenue jusqu'à la fin du Bas-Empire. L'implantation de la basilique laisse supposer que cette partie de la ville antique revêt une certaine importance au début du haut Moyen Âge. Elle assure certainement un rôle fédérateur au sein d'un quartier dont l'étendue et l'essor demeurent totalement ignorés.

Ces éléments pourraient conforter l'existence au VI^{ème} siècle à Rezé d'un évêché dont l'origine reste encore à établir précisément. Dans le catalogue épiscopal de Poitiers, l'évêque Hilaire a pour successeur, après une longue vacance, un Adelphius dont le nom est évoqué pour la première fois en juillet 511 lors du concile d'Orléans. Il y est fait mention selon les versions d'un « *Adelfius de civitate Ratiatica* » ou « *Adelfius de Ratiata* » ou encore « *Adelfius episcopus ecclesiae Pictavorum* ». Lors du second concile d'Orléans en 533, Adelphius, qui ne peut y assister, délègue un dénommé Asclépius qui souscrit selon la transcription « *Asclepius presbyter pro Adelphio episcopo Rauracensi* » ou « *pro Adelphio Ratiatensi, Pictaviensi* ».

La basilique des Champs-Saint-Martin

L'ensemble des vestiges mis au jour offre une représentation à peu près complète d'un édifice dont le plan se rattache à l'une des plus anciennes formes basilicales, caractérisées par un chevet plat.

Ce bâtiment, d'une longueur totale de 29 m pour une largeur maximale de 26 m, n'est pas précisément orienté selon la symbolique chrétienne. Cette particularité résulte de contraintes topographiques imposées par l'organisation urbaine préexistante du quartier gallo-romain.

Son environnement proche n'est pas connu. On présume toutefois qu'il ne s'agit pas un édifice isolé ou excentré, mais qu'il occupait la partie orientale d'un vaste îlot urbain. La fouille a révélé que ce terrain ne recelait aucune construction antérieure à la basilique, ce qui laisse penser qu'elle occupait peut-être l'emplacement d'un jardin ou d'un espace d'agrément dépendant d'une vaste résidence urbaine.

Les vestiges de l'édifice ne laissent apparaître aucune disparité dans le plan architectural, ce qui indique qu'il a été construit en une seule et unique étape, mais à l'aide de matériaux de remploi provenant de bâtiment antiques, que l'on présume démolis sur place ou, du moins, dans un secteur relativement proche.

Les murs sont maçonnés en petits moellons en granit (*opus vitatum*) disposés en lits horizontaux réguliers adoptant, dans certains cas et sur des portions limitées, un appareillage en épis (*opus spicatum*). Le module régulier des assises et l'emploi de blocs imposants dans les murs extérieurs donnent l'impression d'un travail soigné et esthétique.

Une préservation exceptionnelle

La basilique est constituée par une nef d'une largeur de 14 m qui se prolonge dans sa partie orientale par un chœur liturgique de forme quadrangulaire d'une largeur de 7 m.

Deux annexes indépendantes de mêmes dimensions (4.80 m de largeur sur 7 m de longueur) sont placées aux extrémités nord et sud du chœur liturgique définissant ainsi un plan en tau. Il est très probable que ces annexes étaient séparées du chœur par un mur qui les isolait totalement du reste du sanctuaire. On devait pouvoir y accéder seulement par l'extérieur à partir des portiques latéraux. Au centre du chœur liturgique, on remarque les restes d'un massif de fondation indiquant l'emplacement d'une large table consacrée. Cet ouvrage a visiblement bénéficié d'un embellissement notable à un moment donné de son existence, et semble avoir également été avantageusement privilégié par rapport au reste de la pièce.

On dénombre en effet deux états de sols successifs dont l'apparat individualisait nettement l'autel par rapport au reste de la pièce. L'un de ces sols, dont on n'a retrouvé que l'empreinte sur le béton de tuileau, était formé de dalles en calcaire blanc redimensionnées en portion rectangulaire.



LEXIQUE

Ambon : chaire ou tribune surélevée qui se trouve généralement placée devant la façade du chœur ou bien dans la nef, à laquelle il est relié par un couloir (solea). L'ambon permettait à l'officiant de dominer l'auditoire afin d'être entendu de tous lors de la lecture des textes sacrés ou de la prédication.

Chevet : partie extrême de la nef située du côté du maître-autel. Dès les origines, cette partie de l'église confirme l'attribution chrétienne par la forme en croix qu'elle adopte.

Claustra : fermeture de baies faite d'une dalle de pierre ajourée.

Chancel : clôture ou balustrade qui sépare généralement la partie réservée au clergé (le cœur liturgique) de celle où se tiennent les fidèles (la nef).

Ciborium : baldaquin couvrant généralement le tabernacle du maître-autel.

Mur stylobate : soubassement continu servant de support à des colonnes

En effet ces dernières, qui provenaient d'un revêtement de mur ou de sol étaient, à l'origine, de taille nettement plus importante, comme en témoignent des pièces intactes recueillies dans les remblais de construction.

Au nord et au sud, la nef est bordée par des portiques séparés d'une largeur de 4 m qui prennent naissance légèrement en retrait sur les murs ouest des annexes nord et sud. Dans la partie centrale, un étroit couloir transversal, au milieu duquel figure un espace quadrangulaire élargi et ouvert à l'est, sépare la nef du chœur liturgique.

Quelques spécificités

Plusieurs particularités caractérisent cette basilique qui n'offre pas de fonction funéraire apparente. La première d'entre elles tient au fait qu'elle possède un avant chœur (qui sépare la nef du chœur liturgique) surélevé par rapport aux sols de circulation situés de part et d'autre. Cet emplacement constitue donc le point le plus élevé de l'édifice. La seconde particularité concerne la présence initiale, au centre de la basilique, d'un aménagement liturgique composé de six supports placés dans le prolongement occidental de l'avant chœur.

Ces derniers semblent délimiter une aire privilégiée, placée à la fois dans l'axe central au milieu de l'édifice et à la jonction du cœur liturgique et de la nef.

La troisième singularité de cette basilique réside dans la division axiale de sa nef par un mur stylobate destiné, semble-t-il, à récupérer une poussée verticale. La nef ne comporte donc qu'une simple travée déterminant deux vaisseaux d'une même largeur. Il s'agit là d'une conception architecturale inhabituelle dans ce type d'édifice, qui devait certainement répondre à des impératifs architectoniques mais devait aussi être en relation avec son rôle cultuel et les pratiques qui s'y rapportaient.

Des fonctions liturgiques encore imprécises

L'édifice a subi quatre remaniements qui n'ont semble-t-il affecté que la partie interne, particulièrement les aménagements liturgiques situés au centre du bâtiment. La question demeure posée de la fonction exacte de ces éléments, qui pourraient tout aussi bien être liés à l'évolution des règles liturgiques qu'à la présence d'une relique mise en valeur au centre de la basilique.



La première hypothèse repose sur la fonction cérémonielle de la basilique. On pourrait alors voir à l'est, dans le chœur liturgique, une large table d'autel consacrée au milieu de la pièce. À l'ouest, dans l'axe de l'autel, l'espace se prolongerait par une *solea* transversale permettant de rejoindre un ambon de forme quadrangulaire. Cet ensemble qui forme un espace surélevé pouvait être limité à l'ouest par un chancel, séparant ainsi la nef du chœur.

Ce schéma exclut toutefois l'usage des supports et la situation du mur stylobate qui scinde la nef apparaît assez singulière. Dans la seconde hypothèse, l'avant chœur correspondrait à une aire de circulation perpendiculaire à l'axe de la nef qui permettrait peut-être de se rapprocher et de défilier de manière processionnelle devant une relique mise en valeur dans la partie centrale du bâtiment. L'emplacement présumé de cette dernière, que l'on pourrait placer dans le réduit quadrangulaire, serait accentué de manière ostentatoire par la présence d'un *ciborium* dont les appuis reposaient initialement sur les six supports qui encadrent précisément cette partie de l'avant chœur. Les remaniements architecturaux postérieurs résulteraient peut-être alors de la fréquentation croissante des lieux, qui aurait nécessité l'agrandissement de l'aire consacrée à l'exposition de la relique. L'architecture de cette basilique apparaîtrait alors comme un modèle parfaitement fonctionnel, avec une architecture basée sur la canalisation de la foule autour d'une aire sacrée placée au centre de l'église.

La validité de chacune de ces hypothèses est encore très discutable. Il n'est d'ailleurs pas exclu que la basilique des Champs-Saint-Martin réponde à une double fonction cérémonielle et processionnelle, où l'office divin pouvait être associé et célébré dans la ferveur spirituelle du pèlerinage.

Les verres à vitre

Plus d'une centaine de fragments de verre à vitre ont été découverts dans les niveaux d'abandon de la partie orientale de l'édifice, notamment dans le chœur liturgique, le long du parement interne du mur du chevet.

Cette trouvaille est sans analogie connue dans la région Grand-Ouest de la France.

Son intérêt réside autant dans la quantité que dans l'ancienneté de ces vitres, qui remontent à la première moitié du VI^{ème} siècle. Près d'un tiers d'entre elles sont des pièces complètes ; les formes géométriques les plus nombreuses sont des triangles rectangles et des quadrilatères. D'autres pièces de formes plus irrégulières semblent correspondre à des éléments figurés, parmi lesquels on discernerait peut-être des lettres. Toutes ont été taillées à l'aide d'une pince à gruger dans un verre plat, fabriqué selon la technique du soufflage en manchon. À l'exception de quelques exemplaires de couleurs vives, qui correspondent certainement à des réparations taillées dans des récipients antiques, la totalité de ces verres à vitre est de couleur verte.

On peut supposer que ces éléments de petites tailles et de dimensions variables formaient une composition décorative (peut-être enchâssée dans l'épaisseur d'une *claustra* en stuc) qui devait orner une ou plusieurs ouvertures situées dans le chevet oriental de la basilique.

Lionel Pirault, INRAP
Photos © L. Pirault

La Seigneurie de Bougon

La seigneurie de Bougon était dite d'ancienneté, c'est à dire que ses origines remontaient au début des temps féodaux et son nom à Bego ou Begon, personnage issu de la cour du roi carolingien Charles le Chauve.

En 843, les Vikings parvinrent à Nantes et s'en emparèrent. Ils arrivaient alors même qu'un conflit opposait le prince breton Nominoë et son allié franc Lambert, d'une part, le roi Charles le Chauve et son envoyé Rainald, d'autre part. Celui-ci vaincu et les Vikings s'étant éloigné, Lambert s'empara du comté de Nantes qui, au sud, contrôlait les pays de Mauges, Tiffauges et Herbauges. Charles le Chauve désigna Begon pour succéder à Rainald. Il s'installa en bordure et au sud de la Loire, en aval de Nantes, et y construisit un château sur motte, toujours en 843.

C'est l'origine du nom de la paroisse puis commune de Bouguenais (Bégonais), le lieu où était Begon. Ce dernier fut tué à son tour à la fin de l'année 843. Charles le Chauve le remplaça par Hervé et Bernard, qui subirent le même sort. Arriva Gonfrier, qui s'installa à la motte de Begon. Il en fut délogé cette fois par les Vikings venus de Norvège.

Charles le Chauve était alors en conflit avec ses frères. Il se réconcilia avec eux pour marcher contre les Bretons qui menaient une politique expansionniste. Les armées franques furent battues à Ballon en 846. Des négociations suivirent. Lambert obtint l'Anjou et Nominoë se vit reconnaître une quasi indépendance de la Bretagne augmentée des marches (pays de Rennes et Nantes) et, au sud de la Loire, du pays de Retz. Charles tenta de reprendre le terrain perdu, mais il fut battu à nouveau en 850. Erispoë, fils et successeur de Nominoë, devait se voir confirmer la possession du pays de Retz (851), inclus dans la Bretagne.

Deux ans plus tard, les Vikings réapparaissaient à nouveau. De fait, ils allaient contrôler tout le secteur pendant de longues années et n'en être délogés qu'en 938, en rapport avec la prise de Nantes par le Breton Alain Barbetorte.

Pendant toute cette période, le silence s'est fait sur le château Begon. Il faut attendre 1060 pour trouver mention d'un nommé Glévian, prince de Begon (Begonensis princeps). On ne sait absolument rien de ce personnage ni de ce qui justifie son titre.

La famille de Bougon apparaît dans les archives avec Roland de Bougon, cité en 1149, Olivier, en 1175, Sylvestre en 1177, Roland II, en 1203 et Olivier II en 1279. Sans doute elle s'éteignit vers cette époque laissant la place à la famille Chasteigner (voir article de Jean Seutein joint). La seigneurie de Bougon s'étendait sur les paroisses de Saint Pierre et Saint Jean de Bouguenais ainsi que sur Brains. Saint Jean couvrait les territoires des communes actuelles de La Montagne et Saint-Jean-de-Boisseau. Bien sûr, elle partageait ces territoires avec d'autres seigneuries, entre autres Touffou.

En conséquence d'unions matrimoniales naquirent Bougon en Couëron et Bougon en Saint Père-en-Retz relevant de Bougon au début puis s'en distinguant complètement.

Les seigneurs prétendaient avoir la suzeraineté sur les seigneuries du Pé, de la Trocardière, la Bruaudière, la Motte-Hallouard, la Basse-Motte, les prieurés des Couets et de la Bouvre. La revendication sur la Trocardière peut surprendre. C'est la conséquence probable d'une union matrimoniale. On sait, en effet, que cette seigneurie a été détachée de la vicomté de Rezé et continua à en dépendre, à l'exception probable de terres situées en Bouguenais qui conservèrent le nom du fief primitif. De la même façon, on trouvait un fief dit de Rezé en Bouguenais qui n'avait plus rien à voir avec la vicomté.

Les seigneurs de Bougon avaient la prééminence dans les églises de Saint Pierre et Saint Jean de Bouguenais. Ils avaient un droit de « vouillage », c'est à dire « un demy tournois pour chaque pipe de vin amenée aux ports de la dite châtellenie ».

Ils avaient un droit de saisie défini comme « droit de course et prise une fois l'an, au jour qu'il plaist au seigneur, de toutes bestes trouvées en icelle vallée » de la Loire. Ils bénéficiaient de droits de passage en Loire et le droit de prendre « trois havées de foin en toute charretée sortant de la dite vallée ». Ils prélevaient un « droit de passage pour deux bœufs » dans la vallée. Un acte indique que « tous les estagiers (habitants) nouveaux mariés qui, la première nuit de leurs noces, couchent es dits fiefs de Bougon doivent seize boisseaux d'avoine, mesure de Bougon ; mais, s'ils veulent courir la quintaine et s'ils rompent les trois lances qu'on leur baille, ils ne doivent plus que huit boisseaux ».

La veille de Noël, certains tenanciers de Saint Pierre devaient « fournir une charrette attelée de quatre bœufs et un homme pour la conduire et charroyer au lieu de Bougon une pièce de bois pour servir de tison de Noël ».

Le premier mai, les habitants du bourg de Pont-Saint-Martin devaient « des gants et des esteufs pour jouer à la paulme ». Ce droit avait été créé en compensation de nombreuses franchises de « coutumes, partages et pasnages » que le seigneur avait jadis accordé aux paroissiens de Pont-Saint-Martin.

On note encore : « Item, le droit de franchise que tous les hommes et estagiers... et aussi les habitants de Pont-Saint-Martin et leur appartient de toutes coutumes, pontages, pavages de toutes et chacune les marchandises leur appartenant qu'ils passent et conduisent et mènent, allant et venant, depuis la ville de Nantes le long du pavé de Pont-Rousseau, Château-Thébaud, Saint-Fiacre, Clisson, Le Pallet, Aigrefeuille, Pont-Saint-Martin, Saint-Philbert, Machecoul, Saint-Père-en-Retz, le Port-Saint-Père, Vue, Pillon, Le Pellerin et chacun des dits lieux ».

La seigneurie de Bougon avait donc une multiplicité de droits particuliers parmi lesquels on peut encore relever la fourniture d'un « mouton vif, bon et compétent à l'Ascension », et, dans un tout autre ordre, l'institution de « régents et maître d'école tel que bon luy semble pour endoctriner et instruire aux bonnes lettres les enfants qui s'y voudront trouver ».

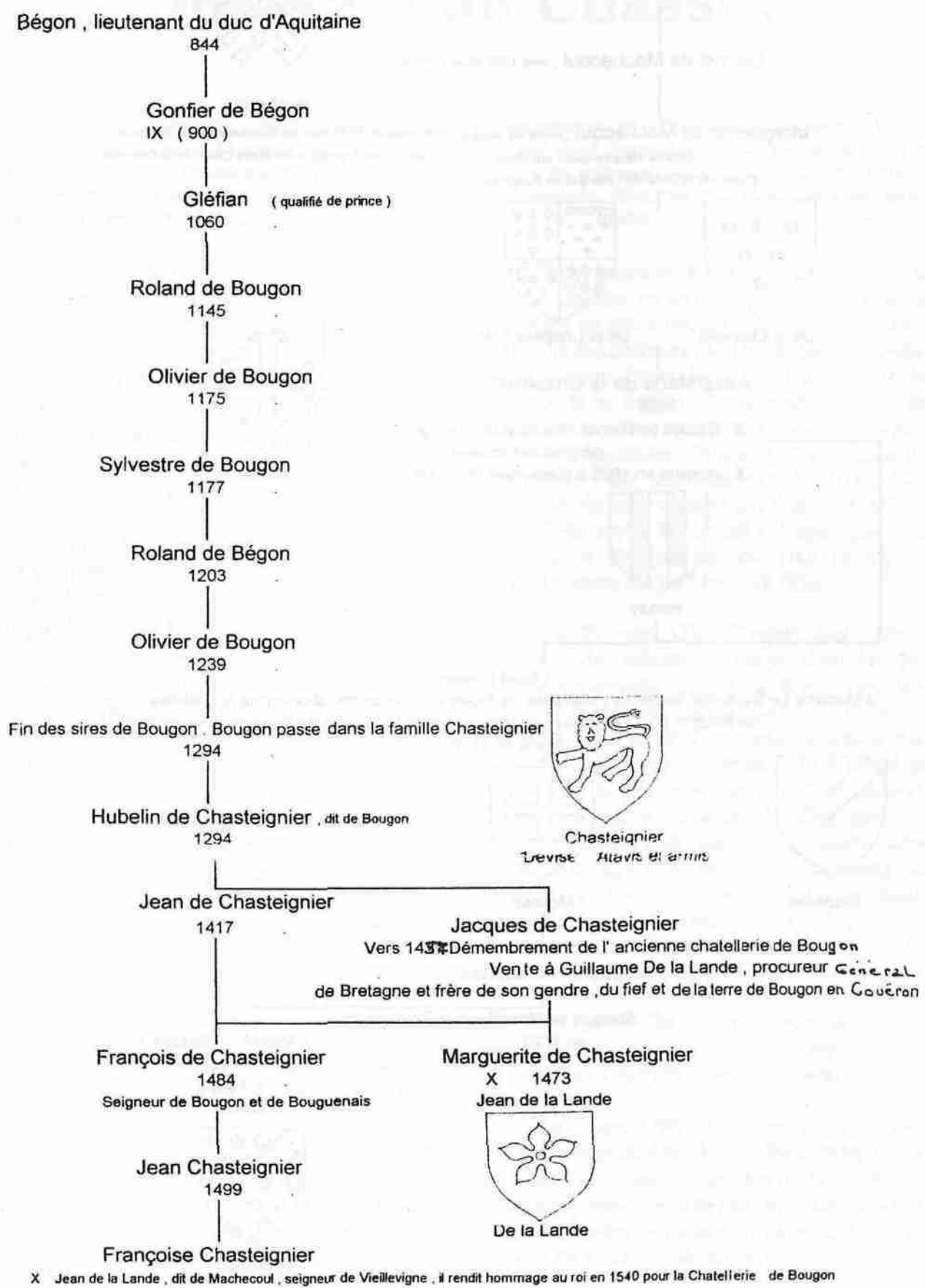
Le château de Bougon se tenait primitivement au bord de la Loire en un lieu que l'historien Guillotin de Corson situait à côté du prieuré de la Bouvre mais qui semble plutôt être en surplomb de la Basse-Motte où une belle motte féodale est toujours visible. La famille Chasteigner quitta ces lieux pour s'installer en un manoir que nous connaissons sous le nom de Château-Bougon, mais qui s'appelait primitivement l'Esperonnière, d'où le nom donné parfois à la seigneurie.

Une chapelle dédiée à Saint Georges existait en ces lieux. Hauts justiciers, les seigneurs de Bougon avaient leur auditoire et leur prison au bourg de Bouguenais.

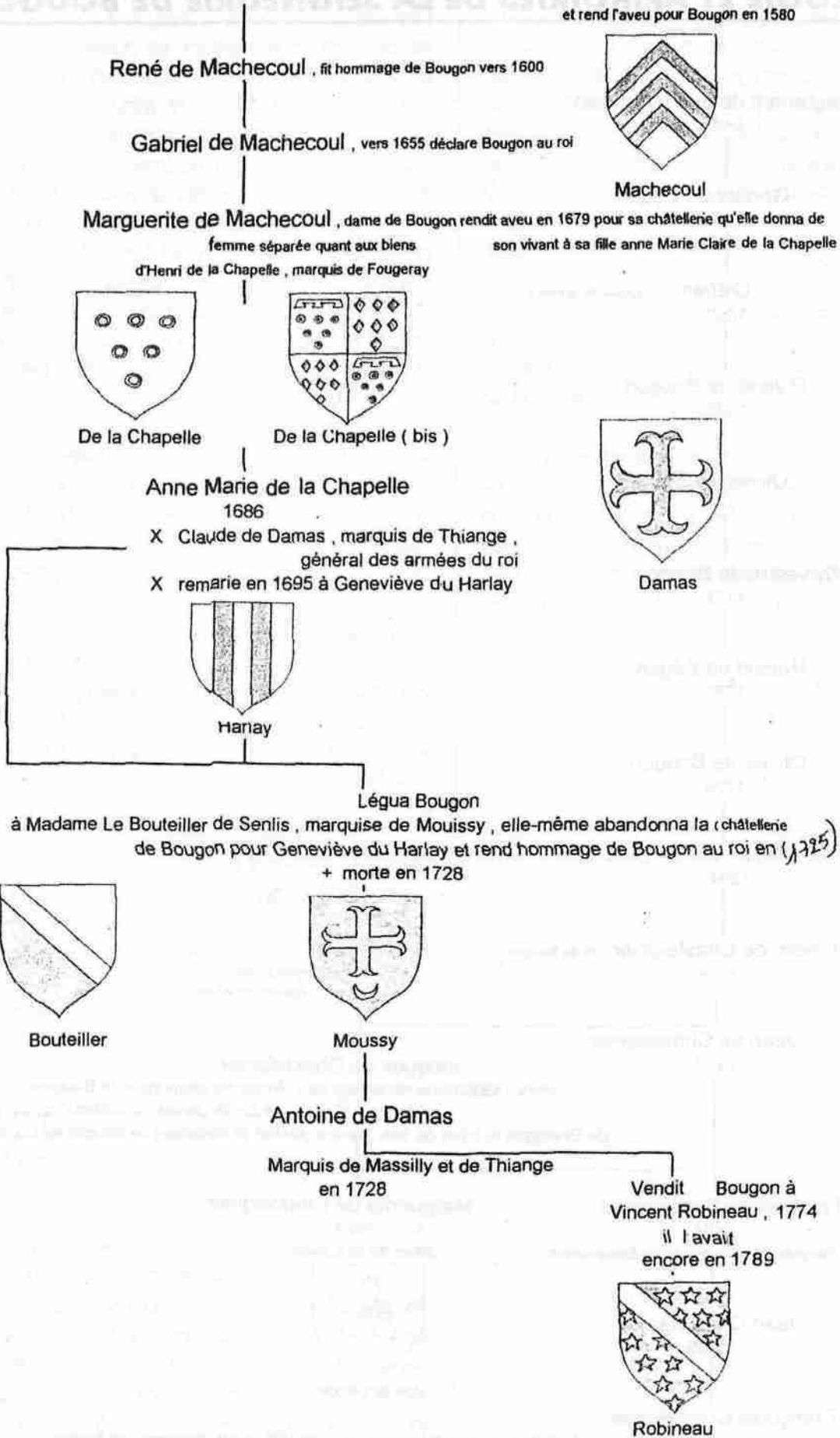
Les Robineau furent les derniers seigneurs. Vincent Robineau de Bougon avait la charge de conseiller-secrétaire du Roi. Il prit le parti de la Révolution et combattit comme capitaine du génie. En 1799, il était devenu colonel de la garde nationale de Nantes.

Jean Seutein et Michel Kervarec

GÉNÉALOGIE ET ARMOIRIES DE LA SEIGNEURIE DE BOUGON



GÉNÉALOGIE ET ARMES DE LA SEIGNEURIE DE BOUGON



Un corsaire nantais, Jean-Simon Chassin

Dans l'ouvrage intitulé *Rezé pendant la Révolution et l'Empire j'avais évoqué trois capitaines corsaires de l'époque ayant des liens avec Rezé dont Jean-Simon Chassin et Jean-Pierre Pillet, le premier capitaine de frégate, le second capitaine de vaisseau. Tous deux étaient natifs de l'île d'Yeu dont les liens avec les îles de Rezé étaient fort anciens, faits, tantôt d'affrontements, tantôt d'échanges, en particulier pour la contrebande du tabac au 18^{ème} siècle.*

J.P. Pillet est né en 1746. Il fut classé maître au cabotage à Nantes, puis capitaine au long cours en 1773. Il épousa alors la Rezéenne Charlotte-Louise Chauvelon, fille de Louis Chauvelon, boulanger à la Haute-Ile, et d'Honorée Orioux. Il était lié à son compatriote J. P. Chassin, plus jeune que lui et qui allait devenir son beau-frère. C'est la carrière de ce dernier que nous allons plus particulièrement évoquer ici.

Il est né en 1754 et commença à naviguer au long cours en 1771. De 1772 à 1774, il fut novice sur la Marie-Anne et la Nouvelle Marguerite naviguant entre Nantes et Port-au-Prince. En 1776, il passa enseigne puis, en 1777, second lieutenant de vaisseau sur la Marguerite. En 1778, il effectua son service comme matelot sur la galère Le Compas. L'année suivante, il devenait premier Lieutenant sur le Juste où il était encore en 1782.

C'est alors qu'il épousa Jeanne-Honorée Chauvelon, la belle-sœur de J.P. Pillet, son compatriote et ami (janvier 1783).

De 1783 à 1786, il navigua comme second capitaine sur le Thomas, toujours entre Nantes et Port-aux-Princes à Saint-Domingue (Haïti). En 1787, il occupait le même poste pour une destination similaire sur le Benezech.

Il se préparait alors à l'examen de capitaine au long cours et, à cette fin, embarqua comme timonier sur la corvette La Blonde pendant trois mois, en 1788, puis maître-timonier sans solde sur le chasse-marée du roi, la Marie-Françoise du 18 décembre 1788 au 17 avril 1789. Dix jours après avoir posé son sac à terre, il se présentait devant Monge, qui était alors examinateur hydrographe et inspecteur.

Il fut reçu capitaine au long cours, mais c'est comme capitaine en second qu'il reprit la mer sur le trois-mâts de 600 tonneaux neuf La Fleur-Royale, juste sorti des chantiers de la Fosse pour le compte de l'armement Richer. Nous étions un mois après la prise de la Bastille. C'était aussi le début de l'insurrection des esclaves à Saint-Domingue, destination du navire. Chassin était le second de Jean-Pierre Pillet, son beau-frère. Ils allaient faire ensemble plusieurs voyages aux Antilles de 1789 à 1792. Cette année là naissait la République et la Fleur-Royale changea de nom pour devenir Le Chéri. Le navire fut alors frété par l'Etat.

Le 16 mars 1792, Chassin était nommé enseigne de vaisseau, chargé d'assurer les approvisionnements du port de Brest. Avec son navire, il allait rester sans désarmer jusqu'au 20 novembre 1793 au large des côtes, à assurer leur protection. Le 12 du même mois, l'amiral Villaret lui avait confié le commandement du Chéri courant contre les Anglais s'approchant des dites côtes.

Nous étions au cœur de la guerre civile dans notre région où les armées coalisées de l'Europe se ruaient à l'assaut de la jeune république. Chassin, avec le Chéri, naviguait en couple avec la Fraternité du capitaine Goulay, faisant face à l'ennemi britannique.

En avril 1794, il fut chargé de remplir provisoirement les fonctions de lieutenant de vaisseau soit à bord du Chéri en corvette, soit dans le port.

Le 7 juin 1795 (19 prairial au III) l'amiral Thirat, commandant du Port de Brest, chargea « le lieutenant de vaisseau commandant la corvette Le Chéri d'appareiller de cette rade avec les transports que lui remettra le citoyen Poydras, chargé des convois de la Manche du sud-est.



Combat du vaisseau Les Droits de l'Homme, 1757 par Léopold Le Guen – Musée des Beaux-Arts de Brest

Il aura sous ses ordres la corvette la Décade, capitaine Le Nettrel. Le port où doit se rendre le capitaine Chassin avec son convoi étant Bordeaux, il évitera autant qu'il se peut toute rencontre... Dans les relâches qu'il fera, il prendra les informations les plus précises sur les divisions ennemies qui pourraient croiser dans divers parages... Il est prévenu que les Anglais ont en leur pouvoir les signaux de reconnaissance du 30 messidor n° 2, et il aura grand soin de ne pas se laisser surprendre. La prudence et la connaissance du capitaine Chassin sont assez connues pour n'avoir pas besoin de lui recommander le soin et les attentions que demande la mission dont il est chargé et l'on s'en rapporte à lui pour toute précaution ... ».

Il remplit pleinement cette mission et s'en vit confier une autre par l'amiral commandant à Rochefort : mener de l'embouchure de la Gironde à Brest, une flottille de caboteurs renforcée par les corvettes la Décade, le Citoyen et le Dragon.

Nous étions à l'époque du débarquement de l'armée immigrée à Quiberon et la mer était infestée de navires de guerre anglais, mais Chassin et le Chéri à la tête du convoi parvinrent à passer.

Les années 1795 et 1796 passèrent à remplir ce genre de mission.

Le 3 octobre 1796, Chassin reçut l'ordre de gagner Noirmoutier pour y observer les mouvements de la flotte anglaise et veiller à la bonne marche du système de signaux. Le 8 novembre, il était nommé capitaine de frégate. Peu après, il fut chargé d'aller surveiller la sortie de l'escadre de Brest, forte de 17 vaisseaux de guerre, 12 frégates, 6 avisos et 7 flûtes. Après avoir rempli ces missions, le 24 mars 1797, il fut envoyé à Brest « continuer ses services sur les bâtiments de guerre de la République ».

Durant la période 1795-1797, Chassin a écrit plusieurs ouvrages de science navale dont : « Relevé des côtes de la ci-devant Bretagne et moyens faciles de les mettre en état de défense », « Essai sur la construction et l'armement des bâtiments destinés à la course » et « De l'utilité des pièces dites de chasse et des moyens d'assurer leur tir ».

Le Chéri fut alors armé en course par une compagnie à la tête de laquelle étaient les armateurs Richer basée à Paimboeuf. Jean-Pierre Pillet en reprit le commandement après avoir lui aussi servi la marine de guerre avec compétence, avec le Jean-Bart en dernier.

Le 31 mars 1797, les corsaires le Chéri et la Confiance, voguant en couple, quittèrent Paimboeuf pour une première campagne. Ils en firent deux autres ramenant à chaque fois un bulletin considérable.

En décembre 1797, Pillet étant tombé malade, le Chéri revint à Paimboeuf, mais, la campagne n'étant pas terminée, la compagnie des armateurs fit appel à son beau-frère Chassin pour assurer la fin de celle-ci. Mais il y eut un problème ; l'équipage refusa de reprendre la mer aux cris de « Désarmez ! Désarmez ! ».

Le commissaire de la Marine de Paimboeuf vint à bord dresser procès-verbal de cette révolte. Les mutins se calmèrent après intervention des officiers.

Quelques jours avant Noël 1797, le navire prit enfin la mer. Le 4 janvier, en fin de matinée, une goëlette parut en vue. Elle hissa le pavillon anglais et fut immédiatement prise en chasse. La nuit tomba ainsi que la brume et, à minuit et quart, celle-ci se levant, le Chéri, à la place de la goëlette, à l'abri, se trouva face à un gros vaisseau de guerre anglais, une frégate. La piège tendu par la goëlette avait réussi.

Stéphane de la Nicollière-Teijeiro, dans son ouvrage « La course et les corsaires du port de Nantes » (descendant d'un officier du Chéri) écrit : « Le branle-bas général de combat à peine terminé, le capitaine à son banc de quart, ayant près de lui comme officier de manœuvre le premier lieutenant de la Nicollière, le second capitaine Isaac Boquien sur l'avant, la frégate héla le Chéri, demandant d'où il venait. M. Chassin répondit venir de Lisbonne, et, malgré l'injonction de mettre le grand hunier sur le mât, continua de laisser courir. L'Anglais alors hissa pavillon appuyé d'un coup de canon, tandis que le corsaire nantais arborait ses couleurs, assurées par un boulet de 24, engageant ainsi fièrement le combat qui dura une heure et demie sans interruption ». Le Chéri était armé de 22 canons. Son adversaire était la Pamane, à l'origine vaisseau français, armé de 46 canons et le combat engagé était des plus inégaux. La Nicollière continue : « La frégate, courant même bord au vent que le Chéri, la dépassa de l'avant et laissa arriver.

Celui-ci étant venu au vent, elle prit le bord rencontre sous le vent, lâcha toute sa bordée, à laquelle la frégate riposta par quelques pièces seulement, restant derrière à se réparer. Le Chéri laissa arriver pour gagner du chemin et utilisa également ce moment de répit pour remplacer les manœuvres coupées. Il y avait eu deux hommes tués.

A deux heures et demie (du matin), la frégate accosta son adversaire de très près sous le vent, et son feu continu, des mieux nourris, produisit les plus grandes avaries.

Dès les premières décharges de mousqueterie couvrant le pont du corsaire d'une grêle de projectiles, M. Chassin, frappé d'un biscaïen, qui, entré par l'épaule, se logea en pleine poitrine, tomba mourant sur son banc de quart. Relevé immédiatement et porté sans connaissance au poste des blessés, il fut remplacé dans le commandement par le second, M. Isaac Boquien ».

La lutte continua mais le corsaire, démâté, avait sa coque trouée. Cinq hommes tués, quatorze blessés dont deux mortellement, le capitaine mourant, le bilan était terrible. Le navire fut abandonné, l'équipage étant récupéré par les Anglais à quatre heures et demie. A huit heures, le Chéri s'enfonça dans les flots et le capitaine connut le même sort peu après. Le 15 floréal au VIII (5 mai 1800), le premier consul Bonaparte accordait à « Jeanne Honorée Chauvelon, veuve de Jean-Simon Chassin, capitaine de frégate, une pension annuelle et viagère de 200 francs, pour récompense de 6 ans 1 mois 17 jours des services de son mari et en considération de la mort de cet officier, tué le 16 nivose au VI dans le combat du corsaire « le Chéri ».

L'historien Charles-Louis Chassin, ami de Jules Vallès, était leur petit-fils.

Michel Kervarec

Notice Nécrologique de Jean-Baptiste Ollive

Dans la presse nantaise, à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, nous voyons souvent cité le nom de J.B. Ollive demeurant à Pont-Rousseau. Nous avons voulu en savoir plus sur ce personnage et notre ami Michel Paquet, petit-fils de l'amiral Ollive, nous a fourni cette notice. Lui-même devait décéder subitement quelques jours plus tard.

Le 7 mars 1937, s'éteignait pieusement, à l'âge de 87 ans, dans sa propriété de l'Erdronnière, à Pont-Rousseau, M. Jean-Baptiste Ollive, ancien vice-président de la société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Inférieure. La foule de parents et d'amis qui se pressait à ses obsèques était venue témoigner à sa famille ses sentiments d'estime unanimes à l'égard du vénérable défunt qui ne laissait après lui que des regrets.

Né le 10 juillet 1849, à Pont-Rousseau, Jean-Baptiste Ollive, après avoir fait d'excellentes études au pensionnat de Toutes-Aides, aida son père dans le commerce important que ce dernier avait fondé et qu'il devait ensuite diriger lui-même pendant de longues années. Il atteignait sa majorité lorsque éclata la guerre entre la France et la Prusse. Engagé dès le début des hostilités, il fut affecté à la défense du Mont-Valérien et fit tout le siège de Paris.

Un jour, l'ordre fut donné d'appeler deux volontaires pour une mission périlleuse ; il se présenta aussitôt avec un de ses camarades et, par miracle, échappa seul aux balles ennemies. Il aimait à rappeler ses souvenirs du siège, les privations qu'il y avait subies, et les mets souvent peu appétissants que les difficultés du ravitaillement lui avaient imposés.

Dès sa jeunesse, il s'intéressa aux arts, et toute sa vie il chercha à les développer, à les faire connaître et aimer autour de lui.

Passionné également du désir de s'instruire, il consacrait tous ses moments de loisirs à la lecture. Il s'intéressa successivement à l'histoire, à la préhistoire, à l'égyptologie, à l'astronomie et particulièrement au mouvement des planètes qu'il observa avec des lunettes de précision.

Il étudia les hiéroglyphes et acquit des notions étendues sur l'écriture cunéiforme. Il s'attacha surtout à l'histoire de l'ancienne Egypte, sous tous ses rapports. Les inventions modernes ne le laissaient pas non plus indifférent. Il s'intéressa beaucoup à l'aérostation dont il suivait attentivement les progrès et fit avec Godard plusieurs ascensions en ballon dont il aimait à évoquer le charme. Mais c'est surtout dans le domaine de la peinture, à la fois comme connaisseur et critique, qu'il devait acquérir une maîtrise incomparable. Il en fut à Nantes un protecteur éclairé.

En 1875, il avait fondé le Cercle du Progrès, afin de rassembler les industriels et les commerçants qui, une fois leurs affaires terminées, avaient ainsi le moyen de se retrouver et d'échanger leurs idées. Les questions d'art faisaient souvent le sujet de leurs conversations.

Avec Lotz-Brissonneau, Gustave Bourcard, François Leglas et Augustin Mahot, il fonda la Société des Amis des Arts dont il devint et resta jusqu'à sa mort le Vice-Président éclairé.

Un homme passionné comme lui pour les études préhistoriques, historiques et archéologiques ne pouvait manquer d'être attiré vers notre société. Il y fut admis le 5 novembre 1901 et devint membre du Comité en 1916. Elu Vice-Président le 1^{er} décembre 1925, il occupa ces fonctions pendant cinq années, sous les présidences du Docteur Halgan (1926-1928) et de M. Georges du Plessix (1929-1930) ; il demanda alors à les résigner à cause de son âge. Ses connaissances approfondies sur tous les sujets dont s'occupe notre société l'auraient désigné pour devenir Président. Mais, aussi instruit que modeste il dédaignait les honneurs.

En 1903, il avait procédé aux fouilles du tumulus Saint-Michel, à Carnac, sous l'érudite direction de M. Dault-Dusmesnil, délégué de la Société Archéologique de Paris. Ceux qui écouteront ou liront cette notice s'étonneront sans doute de ne pas trouver le nom de notre savant collègue dans le catalogue des Mémoires publiés par notre Société. S'il eût voulu faire des conférences, son auditoire eût été certainement captivé par la sûreté de ses informations, la richesse et la précision de sa documentation. Il eût pu nous faire profiter, en ce qui concerne l'histoire et l'archéologie, de toutes les recherches qu'il avait faites et du savoir immense qu'il avait acquis. Mais son extrême modestie l'en détournait. S'il écrivait, c'était pour lui ; et toute sa vie il n'avait cherché à apprendre que pour satisfaire son désir d'augmenter sans cesse ses connaissances.

Les soucis d'un commerce important l'absorbaient trop, à son gré, ne lui laissant pas les loisirs suffisants pour se consacrer, autant qu'il eût désiré, aux études qui les passionnaient. Dès qu'il le put, il se retira des affaires où ses aptitudes consommées et sa scrupuleuse probité lui avaient acquis une place enviée.

Dès lors, il put satisfaire tous ses goûts les plus chers. Son existence était ponctuellement réglée.

Le matin, il s'occupait de son jardin. Sa maison de l'Erdronnière était entourée d'un beau parc dans lequel il cultivait des fleurs de toutes sortes. Il y avait aménagé une grande roseraie qui, grâce à ses soins éclairés, était devenue peut-être la plus belle de notre région.

On y trouvait une très grande variété des plus belles espèces ; et il s'empressait d'acquérir, puis de propager celles qui étaient primées aux expositions.

Il était heureux de faire admirer cette roseraie à ses visiteurs et ceux qui ont eu la bonne fortune de la voir en pleine floraison ne sauraient oublier le spectacle enchanteur qu'elle présentait. Il ne la cultivait pas en amateur égoïste. Au contraire, il avait plaisir à faire profiter de ses plus rares espèces ceux qui s'adressaient à lui et qu'il recevait toujours avec la plus grande affabilité. Nombreux sont ceux, en particulier parmi nos sociétaires, qui ont pu enrichir leur collection grâce à l'obligeance de notre regretté collègue. Son amour des fleurs était bien connu. Aussi avait-il été nommé membre du Comité de surveillance du Jardin des Plantes et des Plantations de la Ville, où ses connaissances approfondies en horticulture faisaient de lui un précieux collaborateur. Après son déjeuner, il venait à Nantes ; et, pendant vingt-cinq ans, il partagea ses après-midi entre la bibliothèque municipale et le Musée des Beaux-Arts.

C'était le plus assidu des lecteurs de la Bibliothèque ; il s'y trouvait chez lui et était bien connu de tous ceux qui la fréquentaient. Servi par une mémoire prodigieuse, il n'avait pas besoin de prendre des notes ; tout ce qu'il lisait se classait admirablement dans son cerveau. Aussi son érudition était-elle considérable ; mais il n'en faisait pas parade. Dans les réunions de notre Comité, il ne cherchait pas à se mettre en avant, s'effaçant toujours au profit des autres. Mais, avait-on besoin de rechercher une date, de fixer un fait historique, on se tournait vers lui, et le renseignement désiré était toujours fourni avec précision et clarté, accompagné de toutes les références permettant de le contrôler. Jamais on ne faisait appel en vain à sa savante documentation.

Quand il n'était pas à la Bibliothèque, on le trouvait au Musée des Beaux-Arts qu'il connaissait dans ses moindres détails. On pouvait l'interroger sur n'importe quel tableau ; il en savait l'histoire, en faisait remarquer les qualités ou les plus légères imperfections.

Son œil extrêmement subtil ne le trompait pas ; aussi, comme critique, s'était-il fait une réputation méritée et ses avis, comme ses conseils, étaient-ils fort recherchés.

On avait consacré sa compétence en le nommant Vice-Président de la Commission du Musée des Beaux-Arts. Il s'intéressait aussi bien au moderne qu'au classique, estimant que l'artiste doit toujours chercher une traduction fidèle de son époque et qu'il ne saurait marcher indéfiniment dans les sentiers battus par ses prédécesseurs.

En 1919, il collabora activement à la création de la Société de documentation et d'initiative artistiques avec MM. Beaupère, Bourcard, Deltombe, Marc Elder, Laboureur, Lotz, Mahot, Pilon, Pineau-Chaillou et Donatien Roy.

Cette société, qui avait pour but l'achat d'œuvres d'art au Musée et représentant le mieux les tendances modernes, obtint d'excellents résultats.

Passionné comme il l'était pour la peinture, il devait naturellement chercher à s'entourer d'œuvres d'arts. Il avait su réunir un nombre considérable de tableaux, choisis avec soin, et sa maison de l'Erdronnaire était un véritable musée.

Il avait aussi une oreille exercée et s'intéressait beaucoup à la musique. Là, comme en peinture, il suivait avec bienveillance les créations, parfois hardies, des novateurs. Parvenu à un âge avancé, Jean-Baptiste Ollive était resté d'une remarquable activité, toujours une vie très remplie, assistant à toutes nos réunions et participant à nos promenades archéologiques auxquelles il prenait le plus vif intérêt.

Mais, en 1934, une douloureuse épreuve vint l'atteindre. Madame Ollive qui, pendant cinquante-deux ans, avait été sa collaboratrice dévouée, fut ravie à l'affection des siens, après une longue maladie. Il en éprouva un immense chagrin, et ce fut pour lui un choc dont il ne se releva pas.

Ses forces déclinerent lentement. Il dut espacer ses sorties, ses visites à sa chère Bibliothèque et au Musée des Beaux-Arts ; et, à partir de septembre 1935, il fut obligé de rester confiné dans sa propriété de l'Erdronnaire, au milieu de tous ses souvenirs. Il lui restait son jardin, qu'il aimait tant, et aussi ses livres. Mais bientôt il dût renoncer à la lecture, sa vue ayant beaucoup baissé. Ce fut une nouvelle épreuve pour lui qui avait tant aimé la beauté, aussi bien celle de la nature que celle des arts. Cet homme qui, pendant toute son existence, avait été un grand rêveur, ne pouvait plus que penser. Il vécut ainsi, quelquefois triste, mais jamais ennuyé, attendant patiemment le jour où il irait rejoindre celle qui avait été la compagne fidèle de sa vie.

Les visites qu'il recevait étaient pour lui d'un grand réconfort. Son accueil était resté bienveillant, sa conversation aussi intéressante. Il éprouvait toujours un vif plaisir à s'entretenir avec ses amis des questions auxquelles il s'était attaché pendant sa vie. Ses filles lui lisaient ses ouvrages et, en dernier lieu, les *Voyages à Méroé* et au *Fleuve Blanc* de notre compatriote Frédéric Cailliaud.

Madame Picard-Ollive et ses sœurs ont bien voulu, en souvenir de leur regretté père, faire don de cet ouvrage à notre bibliothèque. Son goût pour l'astronomie ne l'avait pas abandonné, et, peu de jours avant sa mort, il s'inquiétait encore de la position de Jupiter dans le ciel, et demandait s'il brillait d'un beau feu. Une dernière épreuve lui était réservée. Les besoins sans cesse croissant de la circulation moderne rendant indispensable l'élargissement de la chaussée de Pont-Rousseau, il fut décidé de la détourner en utilisant le parc de l'Erdronnaire. Les beaux jardins, la superbe roseraie dont il était si fier, allaient disparaître sous les pioches des terrassiers. Cette perspective l'affligeait beaucoup ; il n'en a pas vu du reste la réalisation.

Nous avons essayé dans cette notice, de faire revivre la physionomie si sympathique de Jean-Baptiste Ollive travailleur acharné, et dont toute la vie fut consacrée à faire le bien. Ceux qui ont connu cet homme excellent en conserveront un fidèle souvenir et notre société le comptera au nombre de ceux qui l'ont bien servi et grandement honorée.

Maurice Broukhorst

La rue du Docteur Maurice Nogue à Rezé

Qui, des habitants du quartier Saint Paul à Rezé ne connaît peu ou prou la rue du Docteur Maurice NOGUE, cette rue qui partant du flanc sud de l'église rejoint quelque 200 mètres plus loin la rue Aristide Briand. Il est vrai qu'elle est fort ancienne puisqu'elle figurait déjà au cadastre de 1826 sous le nom de Chemin des LONGRAIES (dont l'origine remonterait au Moyen Age. Appelée au cours du 19^{ème} siècle rue de l'Ecole (deux écoles y accueillirent leurs élèves, une école chrétienne ouverte au N°8 actuel en 1866 – la maison existe toujours – par les Frères de Ploërmel, l'autre un peu plus tard, Ecole Publique de garçons, à l'emplacement de l'école actuelle). C'est le 7 juin 1931 que le Conseil Municipal, Charles RIVIERE en étant le Maire, décida de lui donner le nom de Maurice NOGUE, nom de ce médecin qui y était décédé le 27 juin 1926 au n° 5.

Qui était le Docteur NOGUE pour justifier un tel hommage ?

Maurice NOGUE était né le 15 juillet 1883 à Saint Etienne-de-Corcoué (Loire-Inférieure) aujourd'hui Corcoué-sur-Logne. Son père, Martin NOGUE, y exerçait, outre les fonctions de Directeur de l'Ecole Publique, celle de Secrétaire de Mairie, puis, lorsqu'il ouvrit en 1892, celle de l'Hospice LEJEUNE (devenu depuis Hôpital local). Martin NOGUE était originaire de Rezé où il connut sa femme, fille et petite fille d'institutrices (sa grand-mère Marie-Louise JANTET, titulaire du Brevet de capacité aux fonctions d'institutrice primaire, mariée à un gendarme, avait été autorisée à enseigner aux Sorinières (en 1830) puis à Rezé (en 1848).

Maurice NOGUE, très brillant élève dès son plus jeune âge, accomplit ses études au Lycée National de Nantes (le futur Lycée Clémenceau) de 1893 à 1901.

« Cet élève est un des meilleurs que j'ai jamais rencontré » constatait sur son livret scolaire son professeur de philo. Ce qui lui valut bien entendu le prix d'excellence.

Encouragé par les appréciations de son professeur de Sciences « Excellent élève sous tous les rapports », il opta pour des études de médecine et passa le PCN à Nantes.

Les revenus modestes de ses parents ne lui permettant pas de poursuivre ses études de médecine dans la voie civile, il passa un an à l'Ecole Préparatoire de la Médecine Navale à Rochefort, puis entra à l'Ecole de Médecine Navale de Bordeaux dont il sortit en 1907 avec le diplôme de docteur en médecine. Suivit une année de perfectionnement à l'Ecole d'Application de Marseille, ce qui lui permit de lâcher la médecine navale pour la médecine des maladies tropicales.

C'est à la sortie de cette école qu'il fut affecté en 1908 comme médecin major en Afrique Occidentale Française (A.O.F.), chargé des soins tant des militaires que de la population locale. Il prit ses nouvelles fonctions au poste de NIORO au SOUDAN (Mali), petite agglomération à quelque 800 km à l'est de Dakar.

NIORO n'avait été prise en charge par les Français qu'en 1891. Maurice NOGUE, écrivant à sa famille le 2 novembre 1909, en espérant que sa lettre lui parviendrait, si tout allait bien, au début de 1910, livre quelques unes de ses impressions. *« Les routes sont plutôt embryonnaires par ici. Depuis que les canons ont pris Nioro en 1891, je ne crois pas que les habitants aient jamais vu une roue de voiture. Il faut savoir monter à cheval, à bœuf ou à vache ou à âne dans ce damné pays... Les indigènes viennent très volontiers consulter le médecin, surtout pour leurs plaies et leur...vérole.*

Je débite des quantités inimaginables de mercure. Heureusement, je suis assez occupé... Je dois panser, soigner, droguer 60 à 80 clients par jour... Bien entendu, la traite a été supprimée, les esclaves ne sont pas, comme dans les pays non soumis, éternellement nus et ne vivant que de feuilles, de bêtes crevées, de sauterelles et de fourmis.

Mais sous peine de révolution, on ne pouvait supprimer les « captifs de case », captifs en somme bien traités, invendables et refusant de prendre la liberté qui leur est offerte, et simplement, on les appelle sur les « paperasses » serviteurs à vie, qui sont loués à vie, doux euphémisme administratif ! »

Maurice Nogue séjourna deux ans à Nioro comme son engagement de médecin colonial l'exigeait, rédigeant de nombreux cahiers sur les mœurs, les traditions, les coutumes des habitants de cette région, avant d'être affecté, toujours dans les mêmes fonctions, en 1911, à Saïgon, en Cochinchine, comme on disait alors.

Il y resta trois ans, s'y maria en février 1914⁽¹⁾ et la guerre le surprit au mois d'août alors qu'accompagné de son épouse, il regagnait une nouvelle affectation au Sénégal.

Bientôt rappelé en France sur le front, il fut l'objet de nombreuses citations. Parmi lesquelles (1916), *« après de longs jours de préparation d'artillerie, l'ennemi inonde la vallée de l'Ailette de ses gaz asphyxiants. Toujours sous un abri de fortune, le Médecin Major Nogue, le masque perpétuellement à la figure en pleine vague de gaz toxiques soigne, console, atténue les souffrances de ceux qui se traînant viennent mourir à ses pieds. Un instant, la résistance morale a atteint son extrême limite, une foule envahit le poste de secours. Arrachant son masque, le Médecin Major Nogue, risquant sa vie, sait trouver les mots qui amènent l'apaisement et rétablissent l'ordre dans les établissements sans abri. Il ne se contente pas de soigner, sous un bombardement infernal, les 300 blessés du bataillon, il visite les trous d'obus... Son ascendant moral sur les hommes du bataillon s'affirme encore plus, sa bravoure, sa psychologie de l'homme, sa science médicale et chirurgicale lui ont créé une autorité et une notoriété indiscutables ».*

En octobre 1918, il est à nouveau affecté en Afrique Occidentale Française, à Dakar, où il est chargé avec son aîné, le Docteur Aristide Le Dantec, originaire du Loroux-Bottereau, de créer une école de médecine pour former des médecins, pharmaciens et sages-femmes auxiliaires, et plus tard, en 1921, des infirmiers diplômés.

Il sera le directeur adjoint et l'un des principaux enseignants de cette école, y professant la sémiologie et la thérapeutique, étant par ailleurs médecin chef de l'hôpital indigène de Dakar.

L'école de Médecine de Dakar deviendra en 1952 la Faculté de Médecine du Sénégal avant l'indépendance de ce pays.

Atteint d'une grave maladie, contractée au lit des malades, le Docteur Maurice Nogue est rapatrié en France et y décède le 27 juin 1926 au n° 5 de la rue qui porte aujourd'hui son nom, dans la maison où étaient retirés ses parents depuis 1911. Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre avec 3 citations, il était en outre Officier de l'Ordre de Léopold (de Belgique).

Inhumé au cimetière de Pont Rousseau, une palme de bronze fixée sur sa tombe évoque son souvenir *« En témoignage d'affection et d'admiration, les médecins et les sages-femmes auxiliaires de l'Afrique Occidentale Française. A ses malades, à ses élèves, à l'œuvre qu'il a contribué à créer, il donna sans compter sa santé, sa vie même. Sa pure et haute figure reste vivante dans notre mémoire et son exemple dans nos cœurs ».*

⁽¹⁾ Son épouse, Madame Nogue née Emma Pons avait été autorisée par le gouvernement de Cochinchine par arrêté du 18 août 1904 à ouvrir à Saïgon une Ecole laïque et libre de jeunes filles qui compta rapidement 180 élèves. Suivant son mari à Dakar, en 1918, elle se vit confier « la formation morale et intellectuelle des sages-femmes indigènes » publiant en 1923 un remarquable étude mettant en lumière leur rôle essentiel dans la lutte entreprise contre les superstitions et les préjugés et enfin l'action, dans les villages lointains de ces jeunes femmes, après l'obtention de leurs diplômes.

Rentrée en France après la mort de son mari, Madame Nogue décida à 51 ans d'entreprendre ses études de médecine. Après obtention du PCN à Nantes, elle fut élève de l'Ecole de Médecine de Lausanne, devenant major de sa promotion d'internat. Revenue habiter à Rezé rue du Docteur Nogue, dans la maison qu'elle y avait acquise au N° 2, elle y mourut en 1953 laissant longtemps le souvenir d'une exceptionnelle personnalité.

Maurice Savariau

Yves Tanguy, Peintre surréaliste 1900 – 1955

Tous ceux qu'intéressent les choses de l'art du 20^{ème} siècle connaissent le peintre surréaliste Yves Tanguy, mais il faut lire une étude sur le personnage pour découvrir que, dans son enfance, il séjourna un temps chez une cousine de sa mère à Pont-Rousseau.

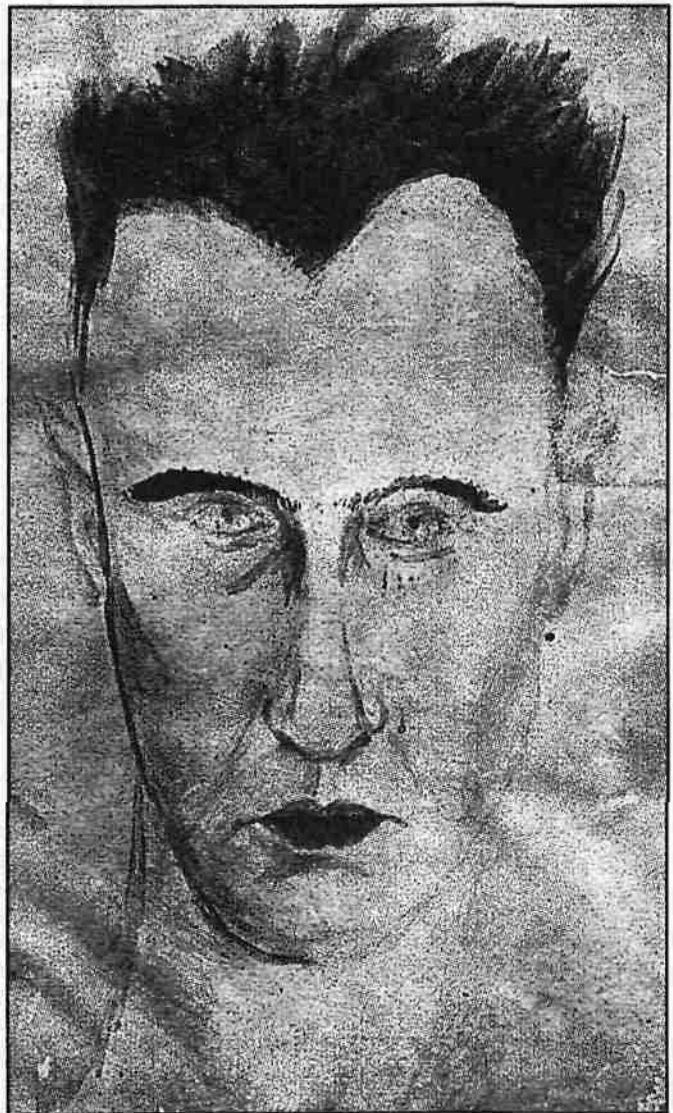
Yves Tanguy naquit à Paris le 5 janvier 1900 dans un logement appartenant au ministère de la Marine où son père, retraité de la « Royale », était venu travailler pour assurer un complément financier.

Le père, Félix, était natif de Brest et la mère, Thérèse Coadou, était de Locronan, dans le Finistère. Félix décéda prématurément laissant plusieurs enfants derrière lui dont le cadet, Yves. Nous étions en 1908 et ce dernier n'avait donc que huit ans. Dans l'obligation de travailler, Thérèse plaça l'enfant chez une de ses cousines demeurant à Pont-Rousseau. Je n'ai malheureusement pas le nom de cette dernière et, par conséquent, n'ai pu localiser le lieu précis où séjourna le futur peintre surréaliste. Selon toute probabilité, il fréquenta l'école publique de Pont-Rousseau et dut connaître un autre enfant du quartier, Benjamin Peret, le futur poète du même mouvement artistique, né en 1899, un an seulement avant lui. J'ignore combien de temps Yves Tanguy resta à Pont-Rousseau mais sa biographie par Renée Martin parue dans Ar Men n° 126 indique qu'un autre parent, pharmacien à Plestin-les-Grèves, dans les Côtes-du-Nord, le prit ensuite en charge après quoi il rejoignit sa mère à Paris pour entrer au lycée Montaigne.

En 1914, il perdit son frère Henri, tué au front. Il avait la haine de la guerre, exacerbée par un esprit rebelle.

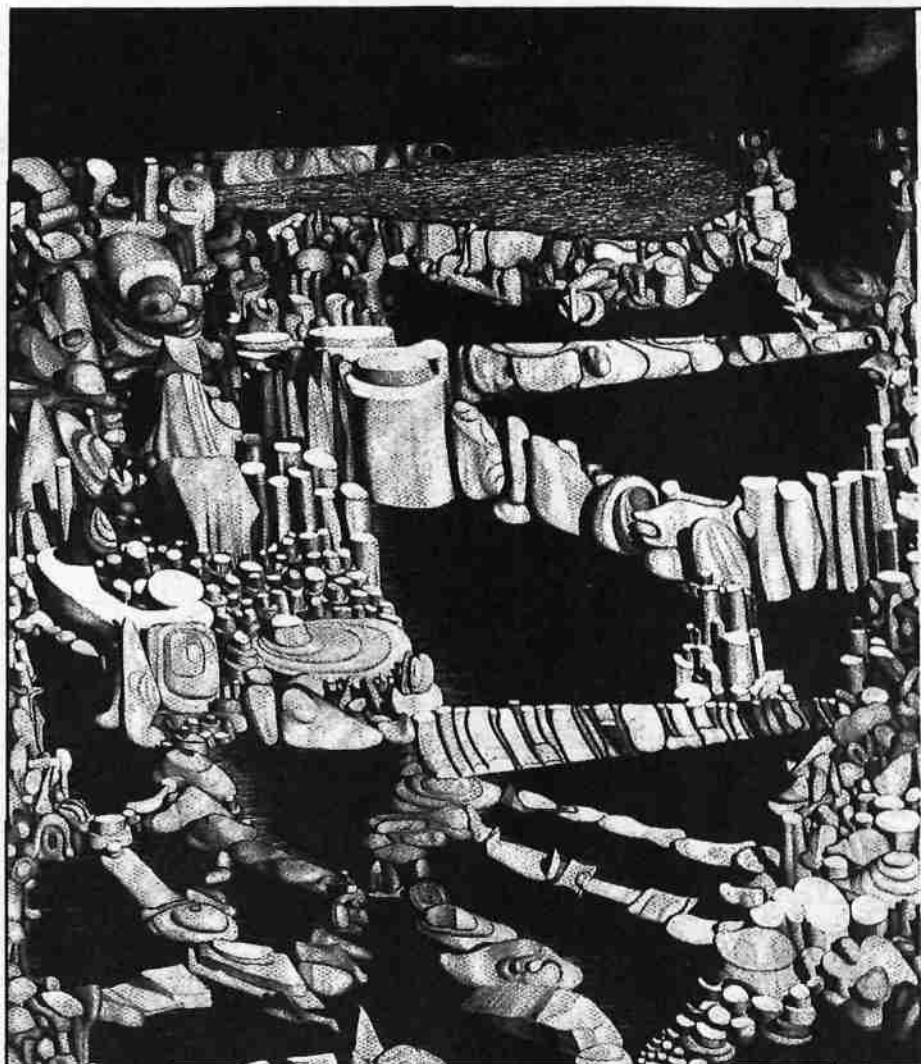
A l'époque, il n'était pas question de peindre. Cependant, il était au contact de la peinture par l'intermédiaire de Pierre Matisse, le fils du peintre, camarade de lycée et ami.

En 1916, Thérèse, la mère, se retira à Locronan où elle avait racheté l'ancien prieuré et c'est dans cet environnement que le jeune Yves allait s'éveiller véritablement, mais pas encore, semble-t-il au point de prendre les pinceaux. Il navigua dix-huit mois comme élève officier de la marine marchande puis partit effectuer son service militaire dans l'infanterie à Lunéville. Furieusement anti-militariste, il avait un compagnon de chambrée qui ne lui céda en rien sur ce point, Jacques Prévert, avec qui il se lia pour longtemps. Yves fit tout ce qui était possible pour simuler la folie et être réformé, mais rien n'y fit et il se retrouva dans les chasseurs d'Afrique.



Portrait de l'artiste, aquarelle, 13,5 x 8,5 cm – 1925
Collection Jacqueline Matisse Monnier

Démobilisé en 1922, il gagna Paris et le domicile de sa sœur aînée Emilie. Il retrouva Jacques Prévert et son frère Pierre. Le groupe allait s'élargir, un homme, Marcel Duhamel (fondateur de la Série Noire), y jouant un rôle important par l'aide financière apportée à ses amis, toujours à cours d'emplois fixes et d'argent. Révoltés, anti-conformistes, provocateurs ils avaient bien du mal à vivre. Duhamel loua une vieille maison à Montparnasse en 1924 où il s'installa avec sa compagne et deux couples ; Jacques Prévert et Simone Dienne, Yves Tanguy et Jeanne Ducrocq. Les premiers travaux connus de Tanguy datent de cette époque. Ils allaient rencontrer peu après le poète Robert Desnos puis ce fut le contact avec le groupe des surréalistes : André Breton et Benjamin Peret entre autres.



« Nombres imaginaires », huile sur toile, 98,5 x 81 cm, 1954
Musée Thyssen Bornemisza, Madrid

Ce dernier vint s'installer avec eux et la maison devint un des centres du mouvement.

A partir de 1925, Yves Tanguy s'adonna entièrement à la peinture. En 1938, à Londres, il rencontra Peggy Guggenheim qui y exposa ses œuvres dans la galerie qu'elle tenait. Tanguy rompit avec Jeannette Ducrocq son épouse, dans la foulée, puis se lia à une autre Américaine, Kay Sage, en 1939, à Paris.

Le 1^{er} novembre 1939, réformé, Yves Tanguy quitta la France pour les Etats-Unis afin d'y exposer à la galerie que son ami d'enfance, Pierre Matisse, possédait à New-York. Après cette exposition, le galeriste lui fit signer un contrat mettant désormais Tanguy à l'abri du besoin.

Un groupe surréaliste s'était reconstitué autour de Breton à New York en 1941. La galerie que Peggy Guggenheim y possédait et le musée d'Art Moderne leur permirent de vivre. Yves Tanguy, quant à lui, débarrassé des soucis matériels, acheta à Woodbury, dans le Connecticut, une grande maison du 19^{ème} siècle avec grange qu'il aménagea pour lui et Kay Sage, sa compagne. En 1948, alors que Breton et ses amis avaient regagné la France, il prit la nationalité américaine.

Il revint en France en 1953 pour régler ses affaires familiales puis regagna les Etats-Unis sans même revoir Prévert et Breton. A Woodbury, un autre groupe s'était constitué avec Kurt Seligmann, Hans Richter, etc... Depuis longtemps Tanguy était ravagé par l'alcool mais nul, cependant, n'attendait son brutal décès le 15 janvier 1955.

Kay Sage travailla de longues années à réaliser le catalogue des œuvres de son compagnon. Elle se suicida en 1963.

Respectant la volonté de ses amis, Pierre Matisse vint disperser leurs cendres la même année, face à Locronan, dans la baie de Douarnenez.

La peinture d'Yves Tanguy est aujourd'hui entrée dans les plus grands musées.

Michel Kervarec

BULLETIN D'ADHÉSION **A la société des AMIS de REZÉ**

La cotisation annuelle vous permettra de recevoir gratuitement les numéros du bulletin L'AMI de REZÉ de l'année 2003, et de participer aux activités de l'Association des Amis de Rezé.

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Tél. : e-mail :

Adhère à la Société des Amis de Rezé pour l'année 2005
et verse la cotisation annuelle de 8 euros (3 euros pour les étudiants)

Renouvelle mon adhésion pour l'année 2005
et verse la cotisation annuelle de 8 euros (3 euros pour les étudiants)

Demande la fourniture des numéros antérieurs :

N°

Nombre de numéros : X 1,60 € =

Date :

Signature :

Règlement uniquement par chèque à l'ordre de :
LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE REZÉ (C.C.P. 4323.74 F – Nantes)

Société des Amis de Rezé

Archives Municipales de Rezé

Hôtel de Ville – Place J.B. Daviais – B.P. 159 – 44403 REZÉ Cedex

Contact : M. KERVAREC – 02 40 75 47 60
isidoreimpinna@yahoo.fr

ville de
ARCHIVES
REZÉ

6300-135